

CEREALES :

les derniers semis derrière betterave et pomme de terre se poursuivent – bonne avancée des stades.

Limaces : les conditions climatiques sont favorables à leurs activités, la vigilance est essentiellement sur les derniers semis.

Pucerons et Cicadelles : les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur activité, observez vos parcelles jusqu'à début tallage.

COLZA:

Larves d'altises : premières observations significatives, mettez en place vos Berlèse afin d'évaluer la pression de votre parcelle.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

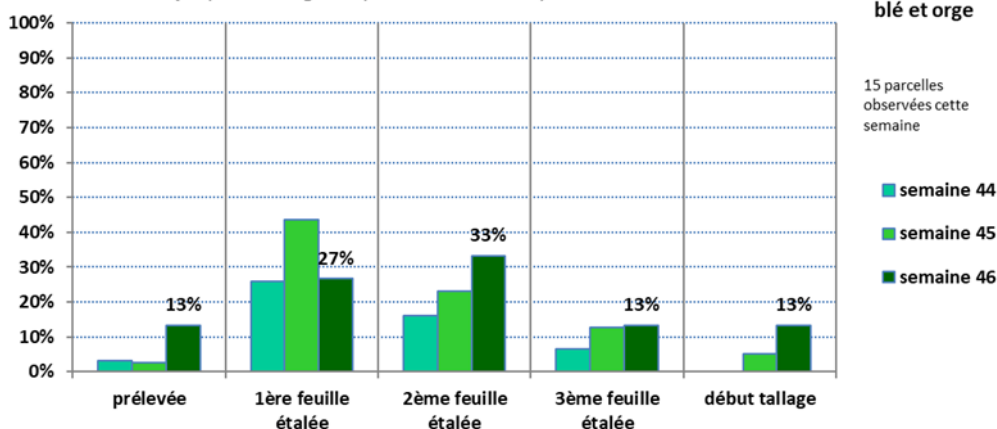
Blé et Orge d'hiver : cette semaine, 11 parcelles de blé et 4 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous vigicultures soit au total 15 parcelles.

Avec le temps doux, les stades continuent d'évoluer.

Les blés vont du stade « 1 feuille étalée » pour les semis du 20 octobre à « début tallage » pour les semis de début octobre.

La majorité des stades des orges d'hiver va de « 2 feuilles » à « début tallage » pour les semis de fin septembre.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Blé : stade « 2 feuilles », semis du 15/10
(M. LHEUREUX - ARVALIS)



Blé : stade « début tallage », semis du 02/10
(M. LHEUREUX - ARVALIS)

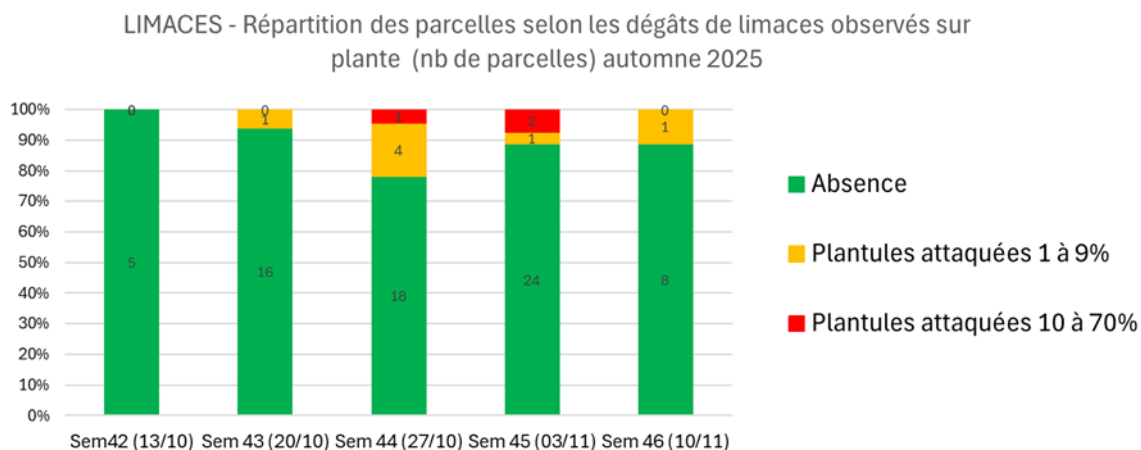
RAVAGEURS

LIMACES : Les conditions humides restent favorables à leur activité, – soyez vigilants notamment pour les derniers semis : **aller observer vos parcelles** !



Il est recommandé de surveiller les parcelles jusqu'au stade « début tallage ».

Cette semaine, sur 9 parcelles observées, **des dégâts de limaces sont constatés dans une seule situation à hauteur de 1 % des plantes attaquées** : **parcelle de blé au stade « 2 feuilles » en précédent maïs en sol sablo-limoneux**.

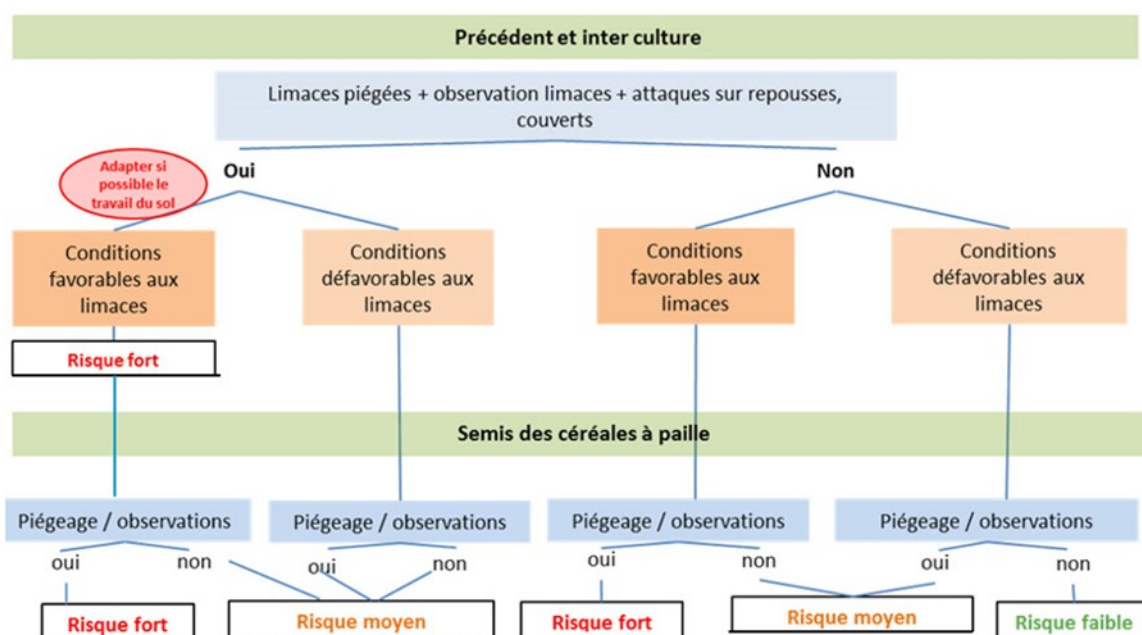


Sur 4 parcelles avec présence de pièges : aucune limace n'a été relevée.

Rappel du protocole : cf BSV précédent.

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS et CICADELLES : les conditions climatiques actuelles (températures douces) restent favorables à leurs activités.
Posez des pièges et observez vos parcelles !

Puceron *Rhopalosiphum padi*

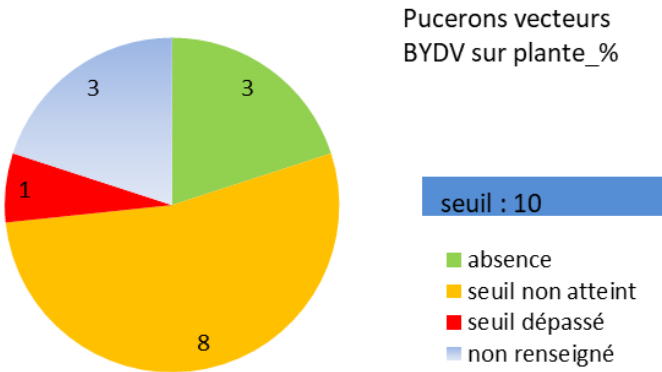


La présence de pucerons « ailés » et « aptères » est souvent signalée en parcelles de céréales.

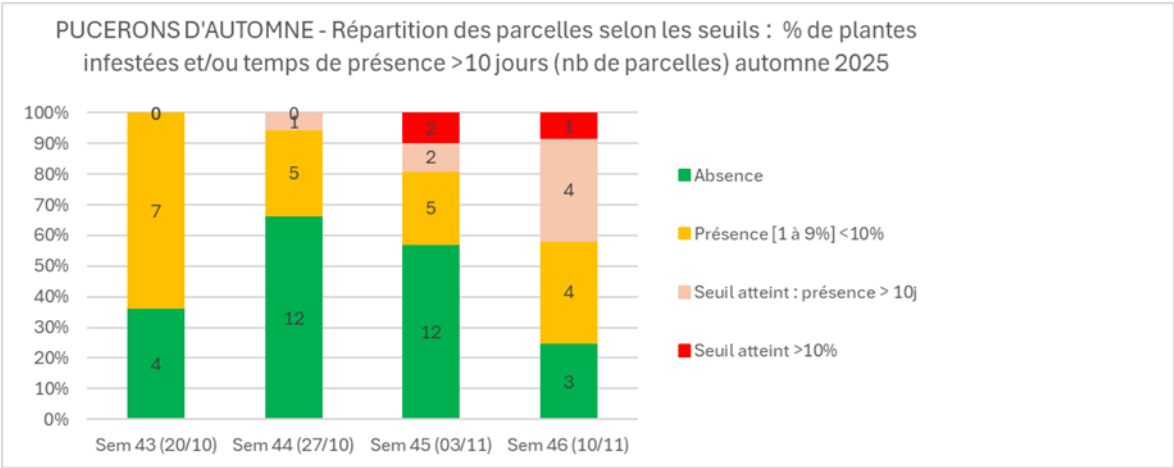
Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

- Au sein du réseau, sur 12 parcelles observées (8 en blé et 4 en orge) : 9 parcelles signalent la présence de pucerons en parcelle,**
- ☞ 3 parcelles avec absence de puceron.
 - ☞ 8 parcelles signalent la présence de pucerons sans dépasser le seuil des 10% des pieds porteurs (1 à 4% pour des parcelles semées la 1^{ère} quinzaine d'octobre), dont **4 parcelles de blé qui atteignent le seuil des 10 jours de présence** : Chevignon semée le 02/10 au stade « début tallage » et au 19/10 au stade « 1 feuille » dans l'Aisne, Pondor semé le 16/10 dans l'Aisne au stade « 2 feuilles » et Démentiel semée le 13/10 au stade « 2 feuilles » dans l'Oise.
 - ☞ **1 parcelle dont le seuil indicatif de risque de 10% des pieds touchés est dépassé dans l'Oise** : 1 parcelle de blé (Kws Etoile semée le 16/10) avec 11% des pieds porteurs.



commune	culture	variété	semaine 44		semaine 45		semaine 46		si présence de + 10 jours
			stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante	stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante	stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante	
VERMAND	Blé tendre d'hiver	KWS ERRUPTUM					Z13 : 3e F Etalee	1	
ÉTAVES-ET-BOCQUIAUX	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON			Z11 : 1ere F Etalee	10	Z11 : 1ere F Etalee	2	oui
TROSLY-LOIRE	Orge d'hiver	LG ZORICA	Z11 : 1ere F Etalee				Z13 : 3e F Etalee	0	
PRESLES-ET-BOVES	Orge d'hiver	CARROUSEL	Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	
MOULIN-SOUS-TOUVENT	Blé tendre d'hiver	ETOILE	Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee	6	Z11 : 1ere F Etalee	11	
MOULIN-SOUS-TOUVENT	Orge d'hiver	DEMENTIEL	Z10 : Levée	4	Z11 : 1ere F Etalee	12	Z12 : 2e F Etalee	1	oui
FRIÈRES-FAILLOUËL	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z11 : 1ere F Etalee	1	
AUBIGNY-AUX-KAISNES	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON			Z13 : 3e F Etalee	8	Z21 : Debut tallage	3	oui
AUBIGNY-AUX-KAISNES	Blé tendre d'hiver	PONDOR			Z11 : 1ere F Etalee	6	Z12 : 2e F Etalee	4	oui
MONTLEVON	Orge d'hiver	CARROUSEL	Z13 : 3e F Etalee	0	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	
COURTEUIL	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	1	
FONTAINE-LÈS-VERVINS	Blé tendre d'hiver	KWS ERRUPTUM	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	1	Z12 : 2e F Etalee	1	





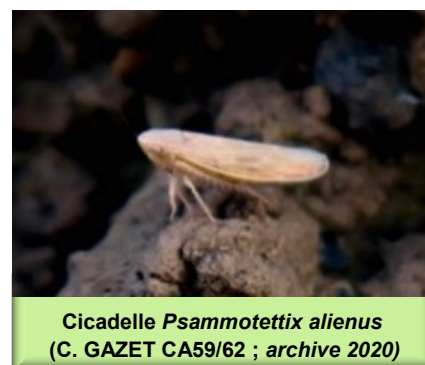
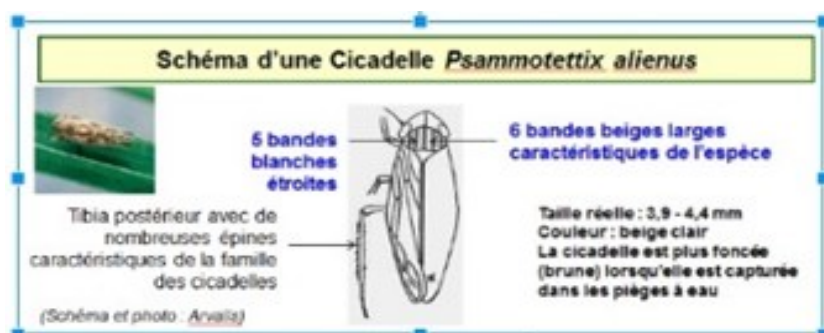
BLE : présence de pucerons ptères et R.padi ailés
(F.COULOMIES CA59/62 et C.PERIN – ARVALIS)

Cicadelles *Psammotettix alienus*



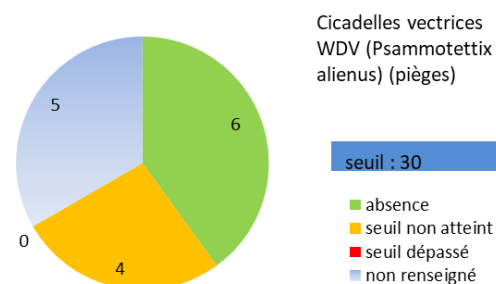
Les températures douces actuelles restent favorables aux vols de cicadelles.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



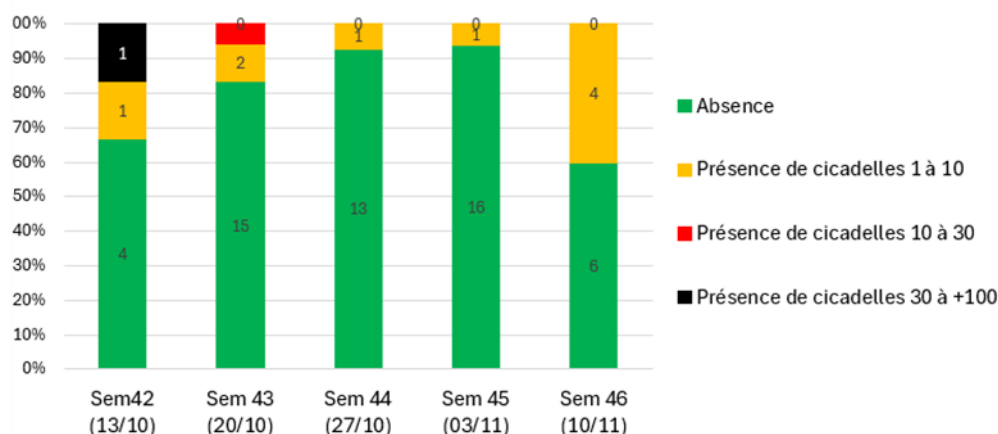
Cicadelle *Psammotettix alienus*
(C. GAZET CA59/62 ; archive 2020)

Seuils indicatifs de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.



4 parcelles (3 en blé et 1 en orge d'hiver) signalent la présence de captures sans atteindre le seuil : 2 à 4 individus relevés sur plaques dans

CICADELLES - Répartition des parcelles selon le nombre de captures de cicadelles
risque faible < 30 captures
(nb de parcelles) automne 2025

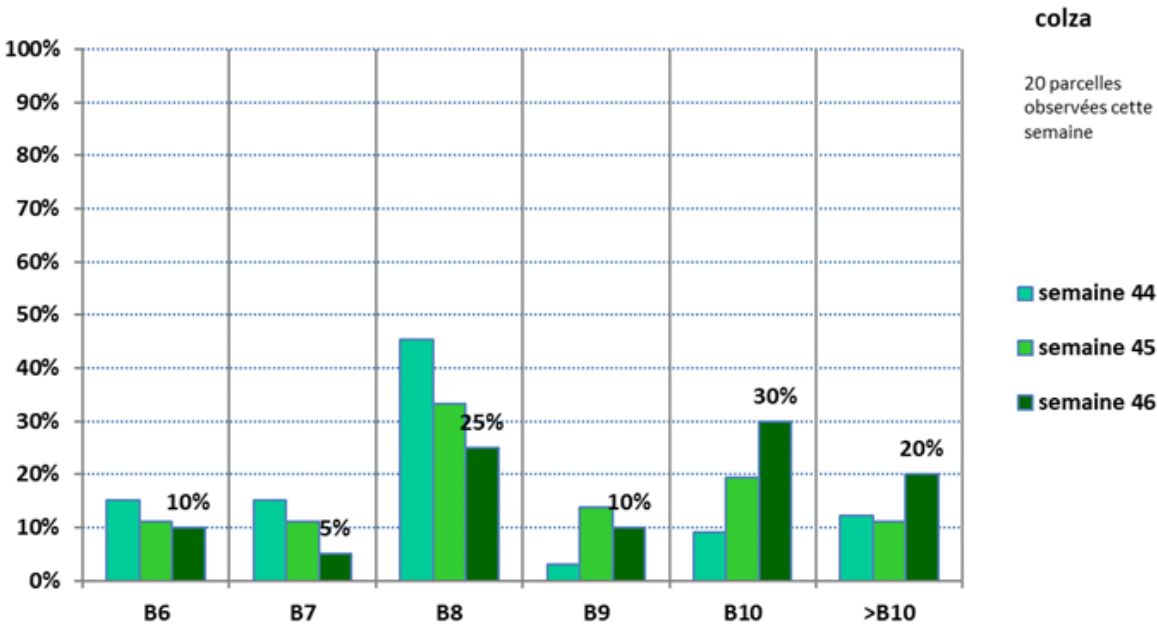


COLZA

Stades:

- 20 parcelles renseignées cette semaine. Les stades continuent leur progression et restent étalés avec :
- ☞ 15 % des parcelles sont au stade 6-7 feuilles ;
 - ☞ 35 % au stade 8-9 feuilles ;
 - ☞ 50 % au stade 10 feuilles ou plus.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)

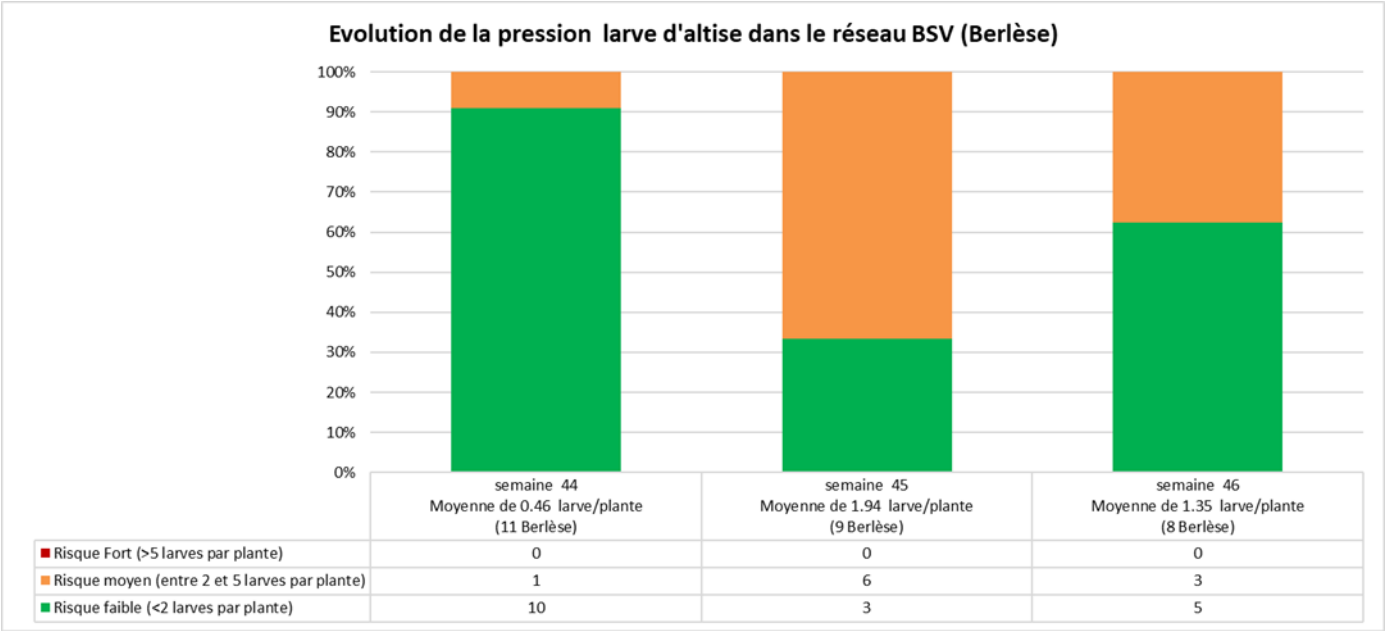


LARVES D'ALTISES : premières observations significatives, mettez en place vos Berlèse afin d'évaluer la pression de votre parcelle.



La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans 11 parcelles à raison de 1 à 100 % des plantes touchées.
8 méthodes Berlèse sont réalisées avec 0,1 à 4,2 larves par plante observée avec une moyenne à 2,2 larves par plante.

Certaines parcelles, commencent à marquer un nombre de larve important. Sur les parcelles développées, le risque reste faible pour le moment. Pour les parcelles en retard de croissance, il est important d'évaluer la pression insectes dès maintenant.



Evaluation du risque lié aux larves d'altises :

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser les Berlèse dès maintenant.

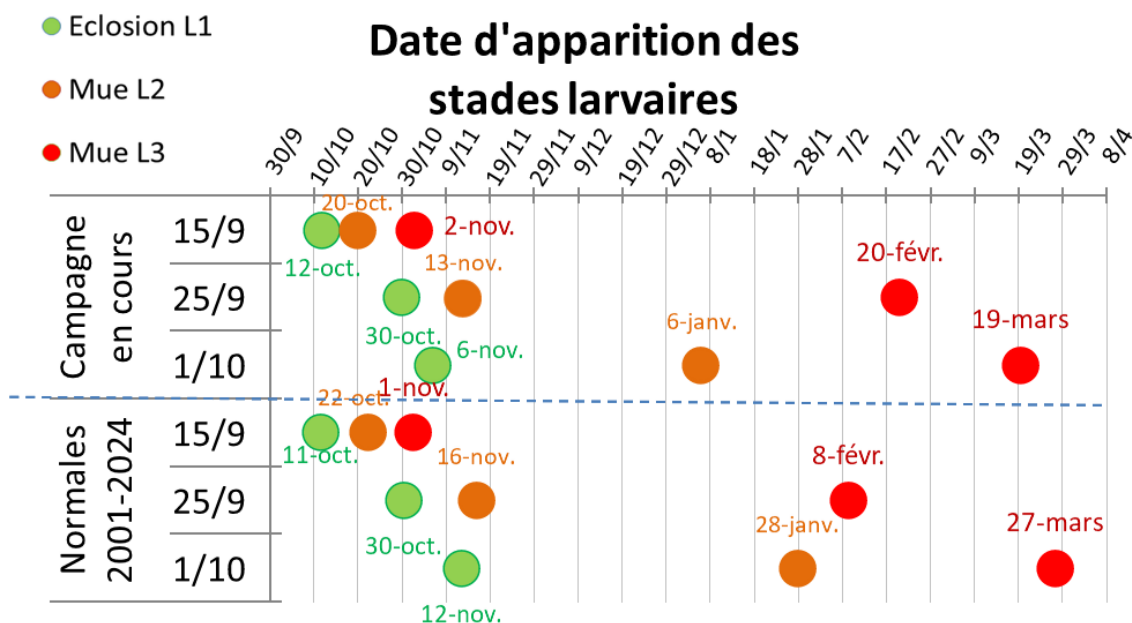
La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 12 octobre, les premières L2 peuvent être observées depuis le 20 octobre et les L3 depuis le 2 novembre.

Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves sont observées depuis le 30 octobre et les L2 devraient être observées à partir du 13 novembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



Autres ravageurs et maladies

Des **pucerons verts** sont observés dans 1 parcelle avec 60% de plantes avec présence. La période de risque est terminée pour ce ravageur.

Des **altises adultes** sont encore observées dans 6 parcelles. La période de risque est dépassée pour toutes les parcelles du réseau.

Des macules de **phoma** sont observés dans 7 parcelles avec 5 à 95% de plantes avec des macules foliaires. La gestion de cette maladie passe exclusivement par la résistance variétale.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latreue - Terres Inovia, Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despreux, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gènes, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Médoc, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France